

# LA CORNEILLE MANTELÉE (*CORVUS CORONE CORNIX*) HIVERNANTE EN VAL D'ALLIER.

par René BLANCHON

## Récit des observations

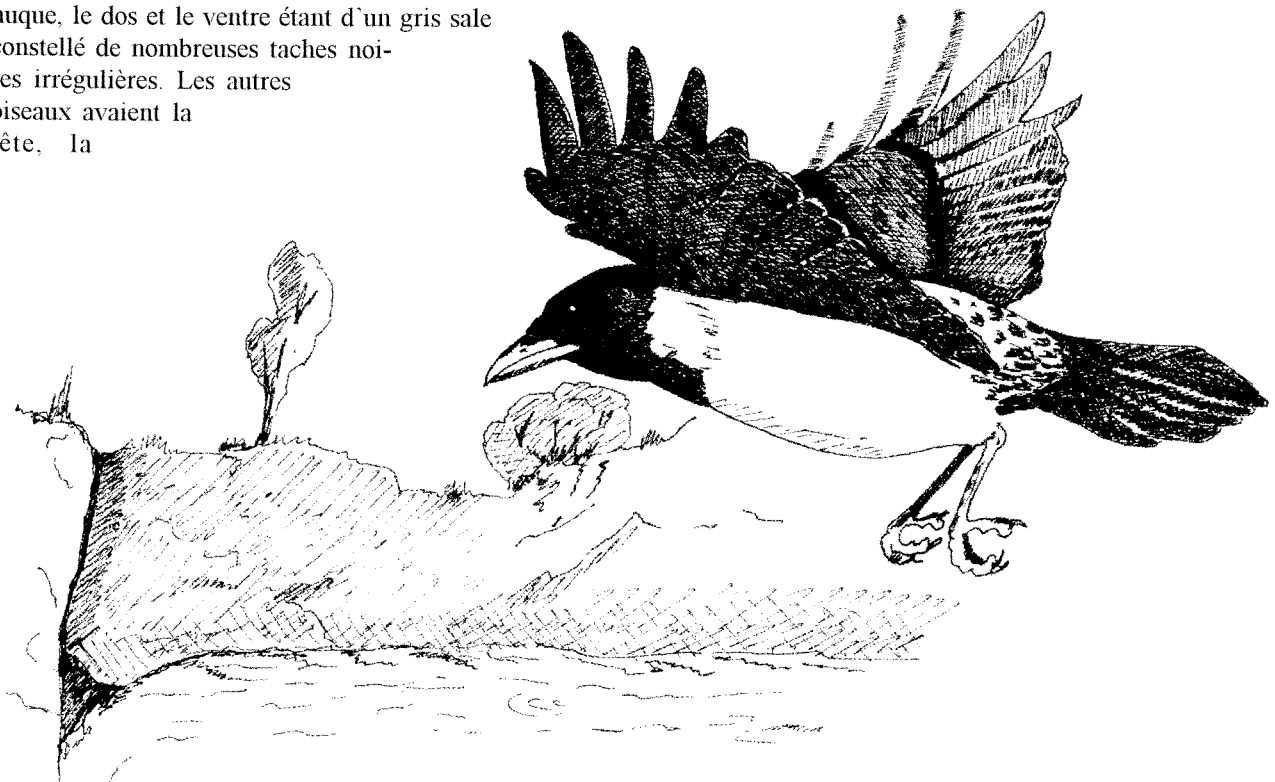
Le 25 décembre 1990, Christiane, Sophie et Michel DUSSART, Gilles BLANC et moi-même observions les oiseaux présents en contrebas de la falaise "Des Délots" à Saint-Loup (03). Sur la plage et la lande herbacée de ce méandre de l'Allier, une bande de 2 à 300 corvidés en compagnie de Courlis cendrés (*Numenius arquata*) "pâturaient". Notre attention était retenue par un corbeau specie différent des Corbeaux freux (*Corvus frugilegus*), des Corneilles noires (*Corvus corone corone*) et des Choucas des tours (*Corvus monedula*). Si sa tête, sa queue et ses ailes semblaient bien noires, le ventre, la poitrine et le dos étaient plus clairs et maculés de taches sombres. En vol, seules l'extrémité des ailes et la queue semblaient d'un noir pur. L'observation à 200m., même à la lunette (x22) dans la lumière blafarde d'un hiver, ne permettait pas de trancher entre du blanc, du crème ou du gris dans les zones claires. Le choix entre Corneille noire albinos partielle ou mantelée ne pouvait donc se faire.

Le 29 décembre, les conditions étaient meilleures : distance de 50m. et pleine lumière. Le même oiseau que le 25 était revu posé avec 2 autres corneilles à silhouette typique, mais à plumage très contrasté. Le premier avait la tête, la gorge, la queue et les ailes bien noires, la nuque, le dos et le ventre étant d'un gris sale constellé de nombreuses taches noires irrégulières. Les autres oiseaux avaient la tête, la

bavette, les ailes et la queue bien noires, le reste étant gris clair sans taches visibles. L'observation en vol confirmait les observations au sol. Il était quasi certain que nous étions en présence de 2 Corneilles mantelées typiques (*C. c. cornix*) et d'une hybride probable "noire x mantelée". Le 30 décembre, seules les 2 typiques étaient observées. Les 5 et 6 janvier, il n'y avait que l'hybride (O. et S. Gimel, et moi même). Le 11, les 2 mantelées étaient repérées. Le 13, l'hybride subsistait seule. Malgré au moins 3 visites hebdomadaires de plusieurs ornithologues fin janvier, en février et en mars, aucune trace de ces oiseaux n'était obtenue. Cependant, de nouveau les 7 et 12 avril, une mantelée typique pouvait être observée au même endroit et toujours en compagnie de Corbeaux freux (R. Chanudet & Co, et moi même).

## Hybrides ou albinos partiels : des arguments.

La confusion pouvant sembler à priori possible, il nous a paru utile d'en dire quelques mots. Les véritables hybrides "mantelée x noire" sont surtout observées dans la zone marginale des deux aires de répartition des



espèces (SUEUR, 1994). Généralement les hybrides ne "prospèrent" pas, soit qu'ils soient moins viables (ce qui serait à étudier), que les espèces-mères, soit que la réhybridation avec la Corneille noire dominante (génétiquement et éthologiquement) rende le caractère hybride labile. Les Corneilles mantelées, comme les hybrides, n'ont jamais de zones de blanc pur, mais du gris clair plus ou moins tacheté qui, de plus, n'affecte jamais les rémiges et les rectrices. Chez les albinos partiels, c'est exactement le contraire : il y a du blanc et il occupe préférentiellement, semble-t-il, les rémiges, parfois la queue et la gorge. Je n'ai pas trouvé de traces écrites mentionnant des Corneilles albinos totales (comme il existe de célèbres Merles blancs !!).

En 1988, R. Chanudet signale une albinos partielle à Nassigny (03) en hivernage. En 1991, un individu est observé (par un collègue de travail) à Gerzat (63). Plus récemment en janvier 1996, S. Chaleil signale une albinos partielle typique à Brenat (63). En 1970 déjà, j'avais eu l'occasion d'observer un oiseau de ce genre à Créchy (03). Dans tous les cas, la confusion a été facile à lever à partir des observations très précisément relatées.

### Relations interspécifiques entre Corneilles mantelées et autres oiseaux.

D'après les observations en ma possession, les 3 Corneilles mantelées se trouvaient toujours en compagnie de groupes de Corbeaux freux hivernants, plutôt que de Corneilles noires, pourtant toujours présentes. Cette "cohabitation préférentielle" peut sans doute s'expliquer par une origine géographique commune, c'est à dire le nord, nord-est ou est de l'Europe de ces deux populations.

Les 3 Corneilles mantelées ne semblaient guère quitter le bord de la rivière où elles ont été vues, consommant des poissons morts et un cadavre de Ragondin (*Myocastor coypus*). Cette proximité du rivage peut être rapprochée de la tendance de cette corneille à exploiter l'estran maritime dans le nord de la France.

Un certain commensalisme -ou un parasitisme réciproque- n'est pas à exclure entre Corneille mantelée et Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*), car ce rapace a été escorté en vol comme au sol par ces corvidés en cas de présence simultanée dans le milieu.

Ces trois remarques correspondent à des observations analogues mentionnées dans la littérature ornithologique (GEROUDET, 1961 ; SUETENS, 1989 ; KERAUTRET, 1991 ; DUBOIS, 1994).

### Statut actuel de la Corneille mantelée en France.

Cette sous-espèce de corneille habite les pays du nord de l'Europe ainsi que les contreforts des versants est des Alpes. Elle était nicheuse dans le nord et l'est de la

France jusqu'au dix neuvième siècle et au tout début du vingtième. Elle a niché occasionnellement soit en couple "normal" soit en couple mixte (noire x mantelée) ; actuellement elle a quasiment disparu de France en tant que nicheuse. Son aire d'hivernage, légèrement décalée vers le sud-ouest par rapport à son aire de nidification, était autrefois étendue ; elle est maintenant confinée au nord de la France (baie de Somme, Flandre maritime, Frontière belge). La population totale hivernale française, selon nos informations (KERAUTRET et DUBOIS, 1991 ; DUBOIS et SUEUR, 1994), ne devrait pas dépasser la centaine d'individus.

Contrairement à cette population relictuelle de Corneille mantelée (*C. c. cornix*), la population de la sous-espèce corse, et plus généralement insulaire méditerranéenne (*C. c. sardonius*) paraît stable dans ses effectifs et sédentaire dans son comportement.

### Historique et statut auvergnat de la Corneille mantelée.

Depuis 20 ans, début de la prospection systématique des bords de l'Allier par les adhérents du Centre Ornithologique Auvergne, puis de la LPO (... depuis 40 ans pour les plus anciens !), cette espèce n'avait, semble-t-il, jamais été observée ou mentionnée. Pour l'Allier, le Cantal et le Puy-de-Dôme, les auteurs de fin siècle dernier et au début de celui-ci (BOUILLET et LECOQ, 1833 ; DE CHALANIAT, 1847 ; OLIVIER, 1898, VILATTE DES PRUGNES, 1912 et CANTUEL, 1949) ne semblent avoir eu connaissance de cette espèce que de manière indirecte, cette connaissance ne concernant que des données hivernales ponctuelles, souvent imprécises. Pour la Haute-Loire, l'espèce est citée dans les nomenclatures et catalogues publiés au siècle dernier par MOUSSIER (1853) et ROBERT (1927) comme ayant été observée dans le département respectivement sous les appellations de "Corbeau mantelé" et de "Corneille à mantelet". Si ROBERT ne rapporte qu'une très brève description ("*d'un cendré clair ; à tête, ailes et queue noires*"), MOUSSIER est un peu plus loquace : "*Habite le nord de l'Europe ; vient pendant les hivers très rigoureux dans les contrées méridionales*" ; de plus il indique qu'un couple est présent dans les collections du Musée Crozatier, au Puy-en-Velay. A l'heure actuelle, il ne subsiste qu'un seul oiseau dans les vitrines de ce musée avec la mention "*Ne niche pas (sic)!*" (B. Gilard, com. pers.). Depuis cette époque, l'espèce n'a plus jamais été signalée en Haute-Loire.

La Corneille mantelée a donc toujours été une espèce rare et anecdotique en Auvergne. Une preuve supplémentaire en est le fait que l'on ne retrouve pas régionnalement de représentation de cet oiseau sur les peintures médiévales (miniatures, fresques religieuses ou profanes), ni sur les tableaux, tapisseries ou illustrations d'ouvrages à sujet champêtres ou guerriers (champs de bataille, gibets...) alors que les autres corvidés, y compris le Grand Corbeau (*Corvus corax*) sont, eux, bien représentés.

Les observations récentes relatées revêtent donc un caractère d'autant plus intéressant qu'elles étaient multiples et s'étaient sur 3 mois et demi. Depuis cet hivernage 1990-91, il semble n'y avoir eu qu'une seule autre observation certaine : celle du 8 février 1995 d'un individu typique en compagnie de Corbeaux freux à Bessay-sur-Allier (03), observation unique.

### Bibliographie

- Bouillet et Lecoq, 1833 : Catalogue des oiseaux capturés et observés dans le Puy-de-Dôme. Revue de la SSB, 1833.
- Cantuel, 1949 : Faune des vertébrés du Massif Central. Ed. Le Chevallier, 404p.
- (de) Chalanat, 1847 : Catalogue des oiseaux qui ont été observés en Auvergne. Thiraudet frères, 41p.
- Dubois, 1994 : Hivernage de la Corneille mantelée en France continentale, diminution et persistance. ORNITHOS 1-1, 25-30.
- Géroutet, 1961 : Les passereaux. Tome 1. Delachaux & Niestlé, 238 p.
- Kérautret, 1977 : Synthèse du printemps et de la saison de nidification 1976. LE HERON 77, 1-40.

- Moussier, 1853 : Catalogue des animaux vertébrés observés dans le département de la Haute-Loire. Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy-en-Velay, tome 18 : 404.

- Olivier, 1898 : Faune de l'Allier. Vertébrés. 170p.
- Robert, 1827 : Nomenclature des mammifères et des oiseaux observés dans le département de la Haute-Loire. Annales Société d'agriculture de Haute-Loire. Tome 1-2, 149.
- Suetens, 1989 : Les rapaces d'Europe. 270 p.
- Sueur, 1981 : La Corneille mantelée en France. ALAUDA, 49-4, 300-304.
- Sueur et coll., 1994 : Hivernage de la Corneille mantelée en Picardie et pas de Calais. ORNITHOS 1-2, 104.
- Villatte des Prunes, 1912 : Catalogue raisonné des oiseaux observés dans l'arrondissement de Montluçon. RFO, nov. 1912.
- Yeatman-Berthelot et Jarry, 1994 : Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. SOF, 575p.

 René BLANCHON  
Les Bruyères  
03150 MONTOLDRE.

Le Grand-duc 48 : 30(372)

# PRÉDATION DU FAUCON PÉLERIN (*FALCO PEREGRINUS*) SUR DES CHAUVES-SOURIS.

par Bertrand ALLIOT et Olivier GIMEL

Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1995 vers 18h., dans la vallée de l'Alagnon (15), nous nous arrêtons sous une falaise abritant une aire de Faucon pèlerin dans l'espoir d'observer cet oiseau. La chance nous sourit très vite. Quelques minutes à peine après notre arrivée, surgissent du sommet des rochers qui dominent la vallée, deux Faucons pélerins adultes, mâle et femelle, en chasse. Leur technique de chasse était la suivante : repérage de la proie en vol, puis petit piqué très oblique sur la proie, celle-ci étant soit percutée puis rattrapée plus bas, soit attrapée directement.

Dans un premier temps nous identifions les proies comme étant des hirondelles, mais notre attention, à ce moment là, est surtout portée sur les faucons. Deux éléments nous font cependant douter de la nature de la proie :

- ❶ Nous assistons à 8 ou 9 chasses en l'espace de peu de temps (env. 30 mn) avec un taux de réussite de plus de 50%. Ce taux est important pour une chasse sur hirondelles quand on connaît l'agilité de ces oiseaux en vol et donc de la difficulté à pouvoir les surprendre. Pour la même raison, l'hirondelle entre peu dans le régime alimentaire du Faucon pèlerin.

- ❷ A plusieurs reprises, après la capture, nous observons les Faucons pélerins manger leur proies en plein vol. D'après les différentes descriptions de la chasse du Pèlerin, nous savons que celui-ci, une fois la proie saisie, se pose la plupart du temps pour la plumer et l'ingurgiter. Le fait qu'il mange en vol nous paraît donc étonnant. De plus, nous n'apercevons aucune plume tomber lorsque la proie est mangée en vol et lorsque le Faucon pèlerin se pose pour ingurgiter sa proie (ce qu'il fait à deux reprises), cette dernière n'est pas plumée.

Il nous semble alors improbable que les proies du faucon soient des hirondelles. Avec plus d'attention, nous reconnaissons des chauves-souris (elles volent à 50-60 m de hauteur). Les deux phénomènes décrits ci-dessus apparaissent alors moins étonnants.

Avant d'avoir identifié les proies comme étant des chauves-souris, nous avons assisté, parmi les chasses, à deux "ratés". Après que le faucon ait fondu sans réussite sur sa proie, celle-ci s'était laissée tomber dans le couvert boisé. S'agissait-il alors de chauves-souris ?